

DANS LA SOMME, CHAQUE DON RECHARGE LA MISSION

Dans le diocèse d'Amiens, les prêtres et les laïcs salariés vivent et servent uniquement grâce au Denier et à votre générosité.

Grâce à vous !

Vos dons réguliers, tout au long de l'année, permettent à l'Église catholique de la Somme de poursuivre sa mission au quotidien.

Merci à vous !



PARTICULIERS

-66%



Un don de **120 €** soit 10 € par mois,
vous coûtera en réalité 40,80 €
après déduction fiscale

MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Les entreprises assujetties, au réel, à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés* peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 60%**, pour leurs dons à l'Église.

-60%

Un don de **5000 €** au Denier
coûtera en réalité 2000 €
après déduction fiscale



*A l'exception des producteurs de mode ultra express

**Dans la limite de 20.000 € ou de 0,5% du chiffre d'affaires annuel HT si ce montant est plus élevé.

Pour toutes questions complémentaires

denier@diocese-amiens.com


ÉGLISE CATHOLIQUE
DE LA SOMME

Toutes les infos utiles sur

denier.catho80.com

